

## **Compte-rendu**

### **Session plénière du CNDSI**

### **07 décembre 2022**

Le CNDSI s'est réuni en plénière le 7 décembre 2022 sous la présidence de Mmes Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'Etat chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux.

#### **1/ Propos liminaires et tour de table : reconstruction de l'Ukraine, bilan de la COP27 et situation au Mali**

**La Ministre a salué le dialogue et le partenariat avec les sociétés civiles, leur engagement et l'importance de leur indépendance pour relever les défis mondiaux.** Elle a présenté les condoléances de la France aux associations de solidarité internationale après le décès de trois travailleurs humanitaires au Nigéria, en RDC et au Mozambique. Elle a abordé la reconstruction de l'Ukraine, en soulignant l'importance de la conférence internationale de soutien au peuple ukrainien qui se tiendra le 13 décembre et à laquelle les OSC seront associées, notamment lors d'une réunion préparatoire le 8 décembre. Elle a déploré que la COP27 n'ait pas été à la hauteur des ambitions que portait la France. Toutefois l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5° C est maintenu. La France poursuivra son financement à l'adaptation aux changements climatiques. La Ministre a exprimé le profond regret de la France de l'interdiction par les autorités de transition maliennes des opérations de toutes les ONG qui interviennent au Mali avec un appui financier, technique ou matériel de la France. Elle a salué le travail essentiel réalisé par celles-ci ces dernières années dans ce pays.

**Sur la reconstruction de l'Ukraine,** les membres du CNDSI ont souligné l'implication de toutes les composantes de la société civile. Ils ont souligné le besoin de renforcer l'accès aux besoins de première nécessité, la mise à l'abri des déplacés en Ukraine et des réfugiés en Europe et la reconstruction à tous les niveaux. Il est essentiel de documenter la violation des droits et d'accompagner les victimes (Kenza Occansey, CESE / élus parlementaires). Les collectivités locales françaises accompagnent leurs homologues ukrainiennes et européennes à travers un fonds de solidarité dans la gestion et l'accueil des réfugiés (Elise Pereira-Nunes, Ville de Tours, Collectivités territoriales). Le collège des syndicats a rapporté l'inquiétude des organisations ukrainiennes face aux risques de recul des droits du travail après la guerre et de la modification des outils de production dans le pays (Jean-Baptiste Callebout, CGT). Pour le collège des entreprises, la reconstruction doit se faire de manière écoresponsable et avec une évaluation en

amont de soutenabilité. Richard Touroude (Medef, entreprises) appelle à réduire les délais d'exécution, de paiement et de coûts, ainsi qu'à inciter le *reporting* et les sanctions contre les actes de corruption. Le secteur privé doit être incité à investir à long-terme. L'UE doit être active dans la reconstruction des infrastructures. Il appelle la BERD à jouer un rôle central dans la reconstruction. Christophe Bories (DGT) a souligné que l'évènement du 13 décembre en présence des présidents français et ukrainien serait l'occasion de présenter les financements multilatéraux.

Les fondations appellent à cartographier les actions de leur secteur pour porter des projets en collectif. Le Groupe de Travail sur les fondations pourra aborder ces sujets. Le collègue de la recherche (Flore Gubert, IRD) s'est félicité de l'accueil des scientifiques ukrainiens à travers le programme PAUSE et a mis en avant l'importance de la coopération scientifique pour éviter la fuite de cerveaux depuis l'Ukraine. Enfin le collègue des personnalités étrangères (Eric Manzi, CSI Afrique) s'est inquiété des effets économiques de la guerre en Ukraine sur les marchés africains, confrontés à une inflation galopante. Julie Couturier (Barreau de Paris) a insisté sur l'importance du droit continental comme facteur de développement. Rémy Rioux a présenté les engagements de l'Agence française de développement (AFD) en Ukraine, notamment à travers Proparco, dans le rétablissement macroéconomique et du tissu d'entreprises.

Les discussions autour de la reconstruction de l'Ukraine se sont poursuivies lors d'une réunion présidée par la Ministre le 8 décembre.

**Les membres du CNDSI ont fait le constat de la situation difficile pour les différentes OSC au Mali.** Les élus territoriaux ont regretté de ne pas avoir été consultés sur la décision d'arrêter l'aide publique au développement au Mali. Ils ont appelé à préserver l'action des collectivités territoriales et les liens de confiance établis. Pour le collègue des associations, l'arrêt de financements aux ONG ouvre un précédent grave avec de possibles répercussions dans les autres pays du Sahel. Pour Olivier Bruyeron, la distinction entre les actions des ONG et de l'Etat est cruciale. Il demande à ne pas renchérir afin de ne pas compromettre les activités des associations au Mali et appelle à la vigilance sur l'instrumentalisation que cette situation pourrait engendrer dans les pays limitrophes. La Ministre a précisé que l'escalade n'était pas venue de la France, qui a pris des décisions responsables. Pour le collègue de l'économie sociale et inclusive, il ne faut pas que le soutien à l'Ukraine réduise les financements aux pays du Sud. Le collègue de la recherche a mis en avant la préservation des partenariats historiques dans le domaine universitaire, et l'importance de travailler dans une perspective régionale au Sahel. Le collègue des élus parlementaires a souhaité qu'un bilan de l'APD soit fait dans la région.

**Les membres du CNDSI partagent le constat que la COP27 a manqué d'ambition, mais se réjouissent de l'accord sur les pertes et dommages.** Les OSC doivent être mieux incluses dans les négociations (Kenza Occansey). Elise Pereira-Nunes a souligné que l'importance du niveau local a été reconnue et que les collectivités doivent être présentes aux évènements internationaux. La place de l'Etat dans un monde apolaire demande à être reconsidérée (Olivier Faure, Assemblée Nationale). La Ministre a souligné les limites d'un ordre mondial alternatif, et la secrétaire d'Etat l'importance de partenariats concrets ainsi que l'accompagnement des pays les plus polluants. Flore Gubert s'est inquiétée de la perte de confiance de la population dans les négociations internationales et a appelé à être force de proposition face aux risques à venir. Le collègue des plateformes multi-acteurs a alerté sur le risque de découragement de la

société civile alors que les COP seraient devenues des espaces dominés par les grandes entreprises. Mme Laville a regretté le fait que la COP28 se tienne en Arabie Saoudite. Hubert Julien-Laferrière a expliqué qu'une gouvernance commune des enjeux d'urbanisation est essentielle alors que deux tiers de la population mondiale vivront dans les villes en 2050. Le collègue des associations a rappelé l'importance de la COP15.

Christophe Bories (DGT) a souligné l'intérêt du fonds de pertes et préjudices et du Fonds vert pour le climat. Rémy Rioux (AFD) a mis en avant la multiplication par trois de la finance climat depuis la COP21 et l'implication dans les banques publiques pour l'atténuation et baisse des émissions.

## **2/ Echanges en vue de la préparation du CICID**

**La Secrétaire d'Etat a présidé la deuxième partie de la réunion, dédiée à la préparation du Comité Interministériel de la coopération internationale et du Développement (CICID)** prévue au début de l'année 2023. Elle a abordé les résultats espérés du CICID, qui doit permettre une action plus politique, lisible et efficace sur le terrain. La Secrétaire d'Etat a insisté sur l'articulation à créer entre les décisions de niveau national prises par le CICID et les réflexions internationales sur les enjeux de financement du développement, notamment à l'occasion du futur sommet pour un nouveau pacte financier Nord-Sud annoncé par le Président de la République. Le CICID devait aussi permettre de mettre l'accent sur la communication et la sensibilisation des citoyens aux enjeux de développement. Enfin elle a souligné les enjeux d'évaluation de l'impact des projets et stratégies de développement.

**Les membres du CNDSI ont souligné l'importance d'associer l'ensemble des parties prenantes** avec des procédures transparentes et redevables (Kenza Occansey, Jean-Baptiste Callebout). Le collègue de la recherche s'est interrogé sur une éventuelle évaluation du CICID de 2018.

Les Collectivités territoriales ont appelé à un soutien accru de l'Etat, par des moyens et des outils plus accessibles. Le collègue des RRMA (Henri Arévalo) a souhaité que l'Etat s'appuie davantage sur les territoires et les projets multi-acteurs dans un but d'efficacité. Pour le collègue des associations, le succès du CICID pourra être mesuré par trois indicateurs clés :

- L'engagement financier, en actant la mobilisation de 0,7% du RNB pour l'APD dès 2025 prévue par la loi de programmation d'août 2021.
- Le soutien financier aux OSC : la revue par les pairs de l'OCDE a dressé le constat d'un retard de la France dans ce domaine. Le CICID doit prévoir l'atteinte de la moyenne des pays OCDE (15%) à l'horizon 2025. Cette augmentation devrait se faire principalement par le droit d'initiative, assurant l'indépendance des OSC vis-à-vis des agendas politiques.
- La mise en œuvre effective des orientations et cibles de la loi en termes de ciblage géographique, de priorité aux PMA et à l'Afrique et de genre.

La Secrétaire d'Etat a rappelé que les engagements pour 2022 avaient été tenus.

M. Callebout a partagé les constats présentés par Olivier Bruyeron et a souligné l'importance d'activités cohérentes au niveau européen. Les syndicats comme les RRMA ont insisté sur

l'intérêt d'une politique pour l'engagement de la jeunesse. Henri Arévalo a appelé au renfort de capacités des OSC locales. Pour les acteurs de l'ESS, le CICID pourrait prendre acte du *momentum* autour de la reconnaissance de leurs structures partout dans le monde. Il pourrait aborder en priorité les questions climatiques. Alexandre Lourié a mis en avant l'agilité des acteurs de l'ESS et leur capacité à collaborer avec l'Etat.

Béatrice Garrette a expliqué que son collègue souhaite la création de mécanismes adaptés et des guichets identifiés pour les fondations, notamment pour le cofinancement. Le collègue proposait l'inclusion des fondations aux Conseil Locaux de Développement dans les pays : c'était une opportunité de tirer profit de l'ancrage territorial des entreprises, aptes à porter une contribution concrète dans les domaines prioritaires de l'APD.

Le collègue de la recherche a déploré l'inégalité de traitement dont sont victimes les chercheurs du Sud, qui va à l'encontre de partenariats équitables. Flore Gubert a appelé à ce que la démarche scientifique guide la politique de développement. Le collègue propose de renforcer l'ESR au Sud et de s'appuyer sur les réseaux de coopération existants. Enfin Mme Gubert a insisté sur l'importance de soutenir le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'IPBES.

Enfin le collègue des personnalités étrangères a appelé à ce que les politiques de développement soient cohérentes avec l'Agenda 2030. Il propose de travailler avec le secteur privé, insiste sur l'importance de créer des emplois en Afrique, de l'éducation inclusive et la formation professionnelle, et de prévenir plus tôt les crises et fragilités. La liste des pays prioritaires méritait également d'être revue. Sur la sécurité alimentaire, le CICID pourrait viser une transformation de la chaîne de valeurs agricole. Sur le volet de la gouvernance démocratique, le collègue a appelé au réalisme en prenant en compte le contexte culturel et religieux des pays partenaires.

La Secrétaire d'Etat a conclu la session en indiquant que la prochaine réunion du CNDSI se tiendrait au début de l'année 2023.